

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
 La Haye. Provinces.  
 Pour un an. 26 fl. 30 fl.  
 Pour six mois. 16 » 18 »  
 Pour trois mois. 7 » 8 »

**PRIX DES INSERTIONS.**  
 Les premières lignes 1 fl. 50, timbre  
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

**BUREAU DE LA RÉDACTION,**  
 à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,  
 derrière le *Prinsgracht* (Noordzijde).

**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,**  
 Chez M. Van Weelden, libraire,  
*Spuil*, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent être  
 envoyés à la direction *francs de port*.

LA HAYE, 28 Juin.

L'*Observateur belge* n'est pas de bonne humeur, par suite de l'avis qui nous a été adressé de Bruxelles sur le résultat des élections en Belgique, et que nous avons reproduits dans notre numéro du 28 juin.

Libre à l'*Observateur* de ne pas partager les vues de notre correspondant, dont les observations ne l'auraient peut-être pas contrarié, si elles avaient été moins justes. Mais nous nous opposons à l'assertion de l'*Observateur*, lorsqu'il dit, dans son numéro d'avant-hier, que le sentiment qui a inspiré la susdite lettre est autre qu'un sentiment d'hostilité et de haine contre le régime sorti de la révolution de 1830. La lettre émane d'un homme qui, ainsi que nous, est ennemi des sophismes, des principes, des exagérations, et des erreurs qui engendrent les révolutions.

Nous ne sommes hostiles à aucun ordre de choses quelconque, mais nous détestons tout ce qui mène nécessairement au désordre.

La révolution belge de 1830 est jugée depuis longtemps, par ceux qui nous font un reproche de ne pas l'aimer. Nos lecteurs ont pu s'en convaincre par l'aveu de l'*Observateur* produit dans notre N° d'hier (1<sup>re</sup> page, 1<sup>re</sup> colonne.)

Le roi a approuvé la nomination de M. Mauritz, comme comte de Grande-Bretagne, en résidence à Dordrecht.

Nous voyons dans le journal de Java, du 1<sup>er</sup> février, que le des droits de différentes résidences aux Indes pour les sourds-muets et d'aveugles, établis à Amsterdam en Belgique, pendant l'année 1844, s'élève à fl. 1,006 pour l'année, et à fl. 1,612,771 pour le dernier.

Apprenons que le prince Dolgorouki, qui fut longtemps en qualité de premier secrétaire à la mission de Russie au cour, et qui remplissait en dernier lieu les mêmes fonctions à Constantinople, vient d'être nommé ministre de la Russie en Perse, en remplacement du comte de Medem.

Une nouvelle fort extraordinaire nous arrive de Rome où l'on prétend que le prétendant avait l'intention de se rendre à Rome pour se faire couronner, et que la reine Marie-Christine avait manifesté l'intention de faire cette année un pèlerinage en sorte qu'une entrevue serait ménagée entre les deux princes pour arrêter les conditions du mariage de la princesse de Castille et du prince des Asturies.

Un article écrit de Paris, le 26 juin :

« On appelle avec quelle vivacité l'opposition proclamait la cause maxime, le roi républicain et ne gouverne pas, l'insistance elle demandait le régime parlementaire et la responsabilité de la chambre des députés. Il y avait une opposition dans les observations. Mais qui aurait cru que l'opposition se viderait si vite pour des principes ? C'est cependant ce que nous voyons aujourd'hui. En effet, l'opposition elle se plaint à présent de la responsabilité de la chambre des députés; elle se plaint de l'influence du ministère envers les chambres. A en-

tendre l'opposition, ce n'est pas le ministère qui gouverne et administre; ce sont les chambres. Et à propos de cela ces anciens partisans du régime parlementaire, du gouvernement du pays par le pays, se livrent aux plus ridicules colères et aux plus vifs emportemens. Comment donc faire pour contenter des esprits si difficiles ?

L'opposition ne peut souffrir ni l'influence de la couronne, ni l'influence de la majorité, ni l'influence même de l'administration. Elle voudrait exclure les fonctionnaires des chambres et interdire aux chambres toute action directe ou indirecte sur les actes de l'administration. Quel est donc le système que l'opposition voudrait introduire? à quelle politique accorde-t-elle ses sympathies? Se figure-t-elle que les affaires marchent toutes seules et qu'on puisse les laisser aller à leur cours sans que personne en mêle le verrou, ou n'a jamais rien vu de si chimérique et il faut faire bien peu de cas du bon sens, pour mettre en avant des doctrines qui ne supportent pas un moment d'examen.

C'était bien la peine de réclamer si instamment la prépondérance parlementaire pour venir aujourd'hui accuser le gouvernement et l'administration de courber la tête sous le joug des chambres et particulièrement de la chambre des députés! L'opposition aurait grand besoin de faire quelque part un cours de gouvernement constitutionnel. Si une chose peut encore étonner, c'est assurément de voir les hommes et les journaux de la gauche se lamenter de ce que le ministère consulte trop l'opinion et a trop de déférence pour les représentans du pays!

Nous publions aujourd'hui en feuilleton d'après le *Moniteur belge*, les détails sur la découverte de trois nouvelles îles faites par le capitaine Hondt, commandant du navire de commerce l'*Industriel* dans l'archipel Pomotou. Nous trouvons d'un autre côté dans le journal français la *Presse*, une lettre qui ne laisse aucun doute que la découverte de ces îles a déjà été faite en 1767, par le capitaine Wallis.

Voici cette lettre :

Monsieur,  
 Dans votre numéro de dimanche, vous annoncez, d'après le *Moniteur belge*, la découverte de trois nouvelles îles, faite dans l'archipel Pomotou, par le capitaine Hondt, commandant le navire de commerce l'*Industriel*. Le journal de Tahiti du 24 novembre 1844 contient un rapport très étendu, du même navigateur, dans lequel on trouve les positions de cette prétendue découverte.

Or, d'après ces positions, il est certain que les terres auxquelles le marin belge a imposé les noms *Industriel*, *Département*, *Reine-Louise*, et que les navigateurs appellent *Vairatea*, *Noukoutouaké*, *Oiauké*, sont les mêmes que celles désignées sur nos cartes sous les dénominations de *Egmont*, *Queen-Charlotte* et *Withsunday*. La connaissance de ces îles est due au capitaine Wallis; Péripète de leur découverte remonte à l'année 1767. Depuis lors, elles ont été revues plusieurs fois; le capitaine de l'*Industriel* n'indique pas quelle est la carte dont il s'est servi et qui a pu lui faire croire à une nouvelle découverte. Les îles *Egmont*, *Queen-Charlotte* et *Withsunday* sont portées sur des cartes très-anciennes de l'hydrographie française; et la position qui leur est assignée par le capitaine Hondt ne diffère que fort peu de celle qu'elles occupent sur la nouvelle carte publiée par ordre du roi, en 1843, au dépôt général de la marine.

Journallement, les nombreux rapports adressés au ministre de la marine, signalent comme de nouvelles découvertes, des terres reconnues depuis longtemps. En recueillant entre mille l'erreur de ce genre dans laquelle vient de tomber le capitaine Hondt, permettez-moi, monsieur, si vous croyez cette lettre assez utile pour la publier, d'appeler l'attention des marins du commerce sur la nécessité de joindre à leurs rapports toutes les données de leurs observations.

L'intérêt de la géographie et de la navigation exige impérieusement que les marins du commerce, comme ceux de l'état, veuillent bien faire connaître les observations nautiques qu'ils sont à même de recueillir sur toutes les mers du globe; mais, pour que ces observations puissent être réellement utiles, il est nécessaire que l'hydrographe appelé à les discuter puisse remonter aux calculs qui ont fixé les positions, et pour cela il faut qu'on lui représente les données premières, celles qui sont le résultat des observations astronomiques.

Il descendront à terre, et reviennent le lendemain avec eux cinq sauvages pour les faire voir au capitaine.

Le plus âgé de ces naturels peut avoir 40 à 45 ans, un autre paraît avoir 25 à 26 ans, le troisième est un beau jeune homme de 18 ans environ; les deux derniers sont des enfans, l'un d'une dizaine d'années, l'autre de cinq ans au plus. A leur arrivée sur le navire, ils paraissent péniblement impressionnés par la crainte que leur inspirent l'équipage, quoique l'intention du capitaine fût de les renvoyer à terre et nullement de les retenir prisonniers.

Cette île inconnue jusqu'alors est celle à laquelle le capitaine Hondt a donné le nom de l'*Industriel*; elle est située par 19 degrés 12 minutes de latitude sud, et 139 degrés 10 minutes de longitude ouest du méridien de Greenwich; son nom indigène, qu'on n'a pu parvenir à apprendre de la bouche des naturels, est *Vairatea*.

M. Lucas, qui, sans mettre le pied à terre, s'en est approché de très-près dans une embarcation, a cru reconnaître que le sol n'était pas de même nature que dans le reste des Pomotou, où il est formé que de madrépores et de sable, tandis que *Vairatea* paraissait offrir une terre cultivable.

Du reste, la végétation ne présentait pas de différence avec celle des îles voisines.

Quant à l'étendue de *Vairatea*, elle ne peut être évaluée que très-impérieusement, l'*Industriel* n'en ayant pas fait le tour; mais en jugeant par comparaison, on croit pouvoir la ranger parmi les îles de l'Archipel.

Ces naturels n'avaient jamais aperçu de navire; jamais encore ils n'avaient vu d'Européens; ils présentent donc, en fait de race humaine, ce que la nature a de plus primitif.

Loin d'être réponsans, comme on se plaît à le peindre toujours les sauvages, ces hommes sont d'un aspect agréable; leur physionomie est intelligente. Ils n'offrent pas le même type qu'à Taïti, où les lèvres sont épaisses, le nez épilé; leur profil est le même que celui des Européens; seulement, le naturel *Vairiteia*, jeune homme de 25 ans, dont il a déjà été fait mention, a cela de remarquable que ses yeux sont à fleur de tête. Celui-ci et les quatre autres naturels amenés à bord de l'*Industriel* dénotent une race d'hommes bien constitués, grands et forts. La couleur de leur peau est la même que celle des Taïtiens. Ils ne portent pas le moindre tatouage, et, pour tout vêtement, les hommes ont une ceinture étroite en fils d'écorce d'arbre, artistement tressés, et que l'on prendrait pour du chanvre.

L'*Industriel* n'a pas vu de femmes, mais d'après les objets rapportés par les Indiens de l'île de la Chaîne, un nombre desquels figurent des nattes fabriquées avec la même écorce, on est porté à croire qu'elles s'habillent comme dans les autres îles Pomotou, avec une natte qui leur ceint les reins et qui descend

» En effet, dans ces données, le choix devient bien difficile entre les différentes positions assignées souvent par les navigateurs qui visitent la même terre. Il en résulte que, pour éviter des erreurs funestes à la navigation, nous préférons porter sur nos cartes un grand nombre de vigies dont l'existence est très problématique, et qui jettent le marin dans l'incertitude.

» Agréer, etc.,

Paris, 22 juin 1845.

G.-A. YINGENBON-DUMOULIN.

## Affaires de France.

DE L'ADRESSE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE AU ROI EN SON CONSEIL.

Le *Semour*, journal protestant, publie l'article suivant :  
 « M. le ministre des cultes prodigue vainement aux hommes qui unissent la cause de l'Eglise romaine à celle des jésuites les épithètes de gens ignorans, aveugles ou prévenus; les évêques et l'ignorance imposée au clergé lui répondent : nous sommes de ces gens-là.

Voici, par exemple, M. l'archevêque de Toulouse, qui, dans une adresse au roi en son conseil, à propos de la discussion de la chambre des députés, du 3 mai, repousse avec force cette distinction sur laquelle M. Thiers avait insisté, sur laquelle M. Martin (du Nord) insiste après lui : « Quant à ces vaines protestations qui ont été faites, écrit-il au roi, qu'en parlant contre les jésuites, ce n'est pas à la religion qu'on en veut, croit-on que nous ayons assez peu d'expérience pour nous arrêter à ces beaux discours? Suivant M. l'archevêque de Toulouse, les jésuites et la religion, c'est tout un; en s'attaquant à eux, l'opinion publique s'attaque au catholicisme tout entier. Examinons ce qui en est, et pour cela recherchons si les jésuites sont la cause exclusive ou seulement la principale cause de l'état de discorde, ou, pour dire le mot, de trouble, qui existe entre le pays et l'autorité spirituelle.

L'opinion s'est émue des pamphlets dirigés contre l'enseignement universitaire: c'est sur ce terrain que les débats ont commencé. Le chanoine Desgarets appartient-il à la Société de Jésus? Non. Et l'abbé de Védrine? Non. Et MM. Combalot et Souchet qui ont dû paraître en cour d'assises? Non. Les jésuites (nos employons toujours cette expression dans son sens précis) ont-ils publié des brochures plus acerbes que les autres? Non. Nous ne connaissons même aucun pamphlet sur l'université qui soit directement sorti de leur plume. Le seul qui soit un peu célèbre de la compagnie, M. de Ravignan, est distingué, au contraire, par la réserve de ses arguments et par l'ambiguïté de ses formes. Voilà donc un premier grief qui doit retomber en bonne justice, remarquez-le bien, sur des prêtres, des chanoines, sur des évêques au si, entre autres sur l'évêque de Chartres dont le mandement a été déféré au conseil d'état, et nullement sur les jésuites. Comment les jésuites peuvent-ils être seuls en cause dans cette discussion? Ou la France est en proie à un égarement inconcevable, à un aveuglement monstrueux, ou quand elle demande des poursuites contre la compagnie de Loyola, c'est ailleurs, c'est plus haut qu'elle veut frapper.

On prétend, il est vrai, que si les jésuites n'ont pas écrit ces pamphlets injurieux, ils les ont du moins inspirés. Cette distinction est elle-même fort jésuitique, et ne prouve rien. Prêtres, chanoines, évêques, ne peuvent pas être assimilés à de simples machines; ils ont été complices de la faute, et en la mettant à exécution, ils ont assumé la plus grande part de la responsabilité. A quel titre seraient-ils donc innocens, lorsque les jésuites sont réputés coupables?

Allons plus loin. Un deuxième fait a irrité le pays: c'est la prétention du clergé de n'obéir qu'autant qu'il lui conviendrait aux articles organiques du concordat. Eh bien! qui a soulevé, soutenu, développé ce nouveau sujet de dispute? M. le cardinal de Bonald, primat des Gaules, a-t-il fait les quatre vœux dans la congrégation d'Ignace? Est-il jésuite, bien et

jusqu'aux genoux. Les casse-têtes de ces sauvages sont en bois brut, sans aucun ornement. Leur langage n'est pas compris, même des naturels de l'île de la Chaîne.

Le navire était resté en ancre, à 12 milles de l'île de *Vairatea*; dans cette circonstance, le capitaine Hondt se proposait de ramener à terre les cinq sauvages après que l'*Industriel* aurait fait l'exploration projetée aux îles du Vent; mais au retour de ces îles, un coup de vent S.-E. fit manquer pendant la nuit l'île de *Vairatea* et força de garder les naturels à bord.

Dès qu'il vit que le navire l'emportait loin de son île, *Vairiteia*, jusqu'alors calme et taciturne, entra dans une fureur épouvantable; il se dressa, et agitant les bras en l'air, appelant à son secours la compagnie, dans une prière longue, menaçante et bruyante comme l'ouragan, il semblait invoquer à la fois le déchaînement de la mer et des vents. En même temps il avait saisi les deux jeunes gens de 18 et de 10 ans, et les avait liés l'un à l'autre par leurs longs cheveux. Dès que l'on s'aperçut que son projet était de les précipiter à la mer et de les y suivre, il fut gardé à vue. Le petit enfant se tenait près du plus âgé des sauvages qui regardait et écoutait avec impassibilité.

L'équipage et les naturels de l'île de la Chaîne entouraient *Vairiteia*; mais celui-ci ne semblait pas s'apercevoir qu'il était l'objet de leur surveillance; durant près de deux heures il continua à faire gémir son invocation. Les deux jeunes gens attendaient avec résignation qu'il lui plût de les lâcher à la mer. Sa prière finie, *Vairiteia* les entraîna avec lui, quand des hommes vigoureux l'empêchèrent de réaliser son projet. Alors sa fureur n'ent plus de bornes, les yeux lui sortaient de la tête, sa bouche écuma; il fallut l'arrêter. Les deux jeunes gens furent déliés et, comme l'ainé de tous, ils continuèrent leur impassibilité. Enfin, au bout de quelques heures, *Vairiteia* se calma et fit comprendre qu'il désirait qu'on le détachât. Depuis ce moment il s'est constamment montré d'une grande douceur, et s'est appliqué à se rendre utile à l'équipage.

Dans la soirée du 12, l'ainé d'entre eux, avec qui M. Lucas cherchait à lier conversation, donna à entendre qu'il connaissait une île dans le voisinage et indiqua la route, en se guidant sur les étoiles. L'*Industriel* mit le cap dans cette direction, et le lendemain matin, 13 août, on découvrit une nouvelle île nommée *Noukoutouaké* par le navigateur de la compagnie d'Hondt appelée *Léopold* 1<sup>er</sup>.

Elle est située par 10 degrés 40 minutes de latitude sud, et 138 degrés 35 minutes de longitude.

De même que *Vairatea*, *Noukoutouaké*, l'île basse et boisée, renferme un lac. Les naturels de ces îles sont d'une troisième, dont nous allons donner la position géographique, et sont constamment en guerre; ils naviguent en piro-

## COUVERTURE DE TROIS ILES DANS LA POLYNÉSIE PAR UN NAVIRE BELGE.

Les plus honorables pour la marine belge s'est accompli dans l'océan Pacifique, par le capitaine d'Hondt, commandant le navire l'*Industriel*, appartenant à la Compagnie Belge de Commerce, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel.

Le capitaine d'Hondt, commandant le navire l'*Industriel*, appartenant à la Compagnie Belge de Commerce, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel.

Le capitaine d'Hondt, commandant le navire l'*Industriel*, appartenant à la Compagnie Belge de Commerce, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel.

Le capitaine d'Hondt, commandant le navire l'*Industriel*, appartenant à la Compagnie Belge de Commerce, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel.

Le capitaine d'Hondt, commandant le navire l'*Industriel*, appartenant à la Compagnie Belge de Commerce, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel.

Le capitaine d'Hondt, commandant le navire l'*Industriel*, appartenant à la Compagnie Belge de Commerce, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel.

Le capitaine d'Hondt, commandant le navire l'*Industriel*, appartenant à la Compagnie Belge de Commerce, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel, pendant une exploration dans les parages des îles de l'Archipel.



dument jésuite, *sensu proprio*? Pas du tout. Les soixante évêques qui ont adhéré au mandement de M. de Bonald sont-ils plus réellement jésuites que lui? En aucune manière. Ils ont l'esprit jésuitique, soit; ils consultent la fameuse Société avant d'écrire, c'est possible; mais ce sont des membres de ce clergé régulier pour lequel on professe un si grand respect et une si touchante affection.

Ainsi, les jésuites sont dans cette affaire comme les malheureux enfants élevés avec des fils de bonne maison. Quand ces derniers ont fait une sottise, on frappe les autres. Mais le précepteur a du moins la bonne foi d'avouer, en commettant cette énorme injustice, qu'il veut apprendre aux fils de bonne maison à se comporter mieux à l'avenir. Ici, l'on ne consent pas même à faire cet aveu. Les non-délinquants sont frappés pour les coupables, et l'on affirme qu'ils le sont justement! On l'affirme à la face de la France, qui sait, qui voit le contraire!

Continuons. Un troisième grief, celui de l'ultramontanisme, a vivement préoccupé l'opinion. Les jésuites sont-ils donc les seuls ultramontains? Non. Sont-ils seulement plus ultramontains que la masse du clergé? C'est douteux. Evêques et prêtres affichent aujourd'hui leur ultramontanisme. Ils ne se gênent point pour attaquer les quatre articles de 1682, et font profession de se soumettre entièrement aux directions du pontife de Rome. Encore un point sur lequel on est logiquement contraint d'adopter l'un de ces deux avis: ou tout le clergé est coupable, ou les jésuites ne le sont pas; car ils partagent les idées communes du parti-prêtre, ni plus ni moins; et s'il y avait une différence, elle serait en leur faveur, puisqu'ils n'ont pas fait étalage de leur ultramontanisme, comme beaucoup de membres du clergé régulier.

Nous cherchons ce qui doit rendre les jésuites l'objet de l'animadversion générale, à l'exclusion de tous les autres. Est-ce leur système dogmatique? Oui, on pouvait alléguer ce motif en 1650, quand les contestations sur la grâce effrayaient et préoccupaient les meilleurs esprits; on pouvait reprocher aux disciples d'Ignace d'avoir faussé ou corrompu certains dogmes de l'Evangile; mais à présent, ce grief serait parfaitement suranné et extravagant. Qui est-ce qui songe à se plaindre, avec Arnauld et Pascal, que les jésuites nient la doctrine de la prédestination, et accordent au libre arbitre plus que la bible ne paraît lui en accorder? M. Thiers s'en est-il inquiété dans ses interpellations? L'opinion publique sait-elle seulement de quoi il s'agit en cette matière? et quand elle le saurait, que lui importerait?

Est-ce la morale des jésuites qui a excité contre eux seuls un si violent orage? Leur morale est mauvaise, et très-mauvaise assurément, et nous comprenons que Port-Royal en ait fait le texte de ses plus vives agressions. Mais observez que, depuis lors, tout l'épiscopat romain a sanctionné cette morale, sauf quelques propositions qui en ont été retranchées d'un commun accord. Le *Compendium* du Père Moullet est enseigné dans la plupart des séminaires, sinon dans tous, et les *Institutions* de M. Bouvier, évêque du Mans, reproduisent toute la casuistique des révérends pères. Si la morale des jésuites est digne de blâme et doit provoquer les rigueurs de la justice, l'épiscopat en est responsable au même titre, au même degré que la société de Jésus.

Est-ce enfin l'esprit remuant, intrigant des jésuites qu'on attaque? Nous ne nous pas la force de cette accusation; l'intrigue, l'astuce, le désir de se mêler à tout, de dominer partout, est inhérent à la compagnie. Mais quels sont les faits précis, positifs, bien prouvés, qu'on leur puisse reprocher sous ce rapport? Où a-t-on vu les jésuites, sans y voir aussi des prêtres et des évêques? Où sont les délits particuliers, spéciaux, dont ils se soient rendus coupables? Et s'ils en ont commis de tels, pour quoi ne les a-t-on pas poursuivis?

Nous apercevons beaucoup de mouvement et d'agitation dans le parti-prêtre; mais à parler vrai nous ne voyons pas que les jésuites y tiennent la plus grande part, ni même une part notable. C'est le clergé, haut et bas, qui se remue, qui fonde des confréries menaçantes, qui recueille de riches donations, qui rétablit des couvents par centaines, et qui, par de semblables actes, mécontente le pays. Quant aux vrais jésuites, ils se tiennent en arrière plutôt qu'ils ne se placent en avant, et sans doute pour de bonnes raisons.

En résumé, jésuites et prêtres réguliers suivent la même voie, proclament les mêmes idées, manifestent les mêmes prétentions, font les mêmes attaques, commettent les mêmes fautes, s'il y a faute; et dans le cas où l'on insisterait pour établir entre eux quelque distinction, nous ajouterions que les membres de la société de Jésus ont été jusqu'ici, soit dans leurs discours, soit

dans leurs livres, plus modérés, plus réservés que le corps épiscopal et le clergé inférieur. M. l'archevêque de Toulouse a donc parfaitement raison, et M. Martin (du Nord) a parfaitement tort: Oui, en s'attaquant aux jésuites, l'opinion et les chambres s'attaquent au catholicisme-romain tout entier. Nous aurons bientôt occasion de dire pourquoi cependant le gouvernement met tant de soin à soutenir qu'il ne s'agit que d'eux, et que le clergé est hors de cause.

### Nouvelles d'Orient.

Des frontières de la Turquie, 10 juin.

L'insurrection de Jacova se propage toujours davantage; toutefois on croit qu'elle sera bientôt terminée. Dans les derniers jours de mai il est parti de Scutari 3000 hommes pour aller renforcer l'armée du séraskier, qui commencera incessamment ses opérations contre les rebelles.

On croit que lorsque le soulèvement de Jacova sera apaisé, l'armée turque se dirigera du côté de Monténégro. La défection de la tribu de Kutsch et les négociations encore pendantes entre les habitants du district de Grudda et le vladika de Monténégro rendent nécessaire une démonstration contre ce dernier. En général il règne une grande agitation parmi les montagnards de l'Abanie; tous témoignent un grand désir de se réunir aux Monténégrins. On dit que le séraskier a demandé au vladika de lui accorder le libre passage à travers le territoire monténégrin pour une partie de son armée, mais que sa demande lui aurait été formellement refusée. Un fait qui dans de pareilles conjonctures cause une grande sensation, c'est la nouvelle, arrivée récemment de St-Petersbourg à Cetinje, que le vladika (évêque) de Monténégro a été élevé à la dignité de métropolitain (archevêque), et que les subsides annuels accordés par la Russie au vladika ont été considérablement augmentés.

— Les nouvelles de Beyrouth vont jusqu'au 3 juin. La lutte entre les Maronites et les Druses continuait avec le plus grand acharnement. Ces derniers ont attaqué un village chrétien, où ils ont tué beaucoup de monde et commis des excès de tout genre. Les Druses ont généralement le dessus et paraissent être secondés par les troupes musulmanes.

Alexandrie, 6 juin.

Tout ici est parfaitement tranquille; par contre nous recevons de la Syrie les rapports les plus effrayants. Les persécutions contre les chrétiens prennent toujours plus d'extension. A Saïda, les Turcs ont voulu exterminer tous les chrétiens qui y résident; quelques-uns de ces derniers ont été blessés, les autres se sont réfugiés dans l'hôtel du consul de France; de Beyrouth l'on y a envoyé deux vaisseaux de guerre européens pour les protéger. Le pacha de Beyrouth s'est rendu lui-même à Saïda et a fait transporter à Beyrouth les instigateurs des troubles pour les punir. Les Turcs de cette dernière ville méditaient aussi un coup de main contre les chrétiens, mais le résultat de la tentative de Saïda les a fait renoncer à leur dessein. Dans toute la Syrie on redemande à grands cris le gouvernement d'Ibrahim-Pacha; il n'y a maintenant plus de sûreté dans ce pays, ni pour la vie ni pour la propriété, et le commerce languit complètement.

L'état sanitaire est des plus satisfaisants dans toute l'Egypte. Les gouvernements étrangers pourraient sans aucun danger abréger la quarantaine pour les voyageurs et les navires venant d'Egypte.

Rien de nouveau à Athènes. Un ministère toujours chancelant, une opposition toujours agressive; de part et d'autre, beaucoup d'amertume tempérée de temps en temps par d'adroites insinuations; puis un jeune roi qui voyage dans la Grèce orientale. Est-ce par distraction? est-ce par sollicitude pour les intérêts des Grecs, ou bien, comme le disent beaucoup de gens, pour se soustraire à de certaines démarches très-pressantes du ministère Coletti-Metaxas? Nous sommes de l'avis de ces derniers. Mais quelles sont ces démarches? Il ne s'agirait de rien moins que d'une création de nouveaux sénateurs. C'est par le sénat que l'opposition mine sourdement l'existence du ministère, et espère remonter au pouvoir. Le ministère est mal à l'aise sur ce terrain qui tremble sous ses pieds et menace de l'engloutir. Comment se fortifier? Evidemment en augmentant le nombre des sénateurs; mais le roi ne le veut pas. C'est en vain qu'on le sollicite; il résiste et plus la sollicitation devient vive, plus la résistance devient âpre. Enfin, fatigué de cette lutte journalière, le roi est parti, espérant que son absence calmerait les ardeurs du ministère. Bien loin de là! Le départ du roi a ranimé

elles, elles étaient continuellement en guerre. Tout en questionnant cet indien, on le fit entrer, lui et les cinq qui avaient été pris à bord à Vairatea, dans la chambre de l'arrière, où l'on était devant eux l'Arche Sainte, apportée par les Indiens de Nookoutaouké. Ces cinq derniers ignoraient l'existence de cette Arche à bord du navire, et à sa vue, leur surprise fut grande. D'un commun accord, ces six enfants des îles nouvellement découvertes, se disposèrent à faire la prière.

L'Arche était posée sur une table; elle est haute de deux pieds et demi, large de 6 à 8 pouces, et longue d'à peu près 3 pieds; sa partie supérieure est une boîte dans toute sa longueur, et profonde de 4 pouces; à l'exception d'une petite ouverture, ménagée à l'une des extrémités, pour introduire et pour retirer les fétiches, elle est fermée en dessus avec des feuilles de pandanus coupées en rubans. Les extrémités de cette boîte reposent sur deux planches travaillées à jour; l'intérieur est vide; les grands côtés ne sont point fermés. Au bas des planches ouvragées qui supportent le tabernacle, sont passés, parallèlement dans le sens de la longueur, deux bâtons, destinés à donner de la solidité au tout, et en même temps, à aider à porter l'Arche sur les épaules, car, dans les grandes cérémonies, un prêtre la plaçait sur ses épaules et la promenait solennellement au milieu de la peuplade assemblée. Un couvercle en feuilles de pandanus ferme encore la boîte supérieure; il est fixé au moyen d'un certain nombre de petites ficelles qu'on attache autour des deux bâtons du bas.

Les fétiches contenus dans cette Arche, et ils étaient assez nombreux, sont formés d'un faisceau de plumes rouges de phaéton, disposées autour d'une tresse en fils de coco et maintenues par un joli amarrage qui retient, en outre, des cheveux, des mèches de barbe noire et blanche, des dents, des ongles, etc. On comprend rien qu'en voyant ces fétiches, qu'ils se composent de reliques de certains personnages de l'île; mais quels sont les défunts qui ont droit à l'honneur d'attacher un débris de leur dépouille mortelle aux fétiches? C'est ce qu'on n'a pu dire, et il est probable que cet honneur ne revient qu'aux membres des familles de chefs.

Pour la prière donc, les sauvages se rangèrent debout autour de l'Arche. L'un d'eux releva le couvercle, puis tous élevant les bras en agitant les mains, suivirent une invocation que le plus âgé prononça d'un ton lent et sourd comme s'il eût voulu imiter un vent de tempête. Par moment, leurs mains s'abaissaient vivement et tous frappaient sur l'Arche à coups redoublés.

Cette invocation dura longtemps. Quand elle fut terminée, on retira les fétiches du sanctuaire; chacun en prit un dans sa main; on en distribua même à toutes les personnes présentes, après quoi une prière fort longue encore, mais d'une nature différente de la première, fut commencée; c'était toujours

le zèle des candidats aux fonctions de sénateur, et donné naissance de nouveaux embarras au ministère. Malgré toutes ces difficultés, le ministère a une pleine confiance dans son avenir; il attend avec impatience la fin de la session pour réaliser ses projets d'organisation économique.

### Nouvelles de Chine.

Un des délégués du commerce français en Chine écrit ce suit à la date de Canton, le 8 février:

«..... Nous venons de passer trois mois à Canton, où nous avons trouvé une quantité de sujets d'études et de recherches auxquelles nous avons consacré tous nos instans; et néanmoins il y a tant à voir et à étudier ici, que nous ferons notre possible pour y revenir compléter nos renseignements, déjà nombreux. Nous avons habité la maison du consul de France, où nous avons fait une sorte d'exposition de tous nos échantillons; visiteurs chinois ne nous ont pas manqué; nous leur avons montré, nous avons noté tous leurs conseils, tous leurs éloges, toutes leurs critiques, et nous espérons voir communiquer aux fabricans des détails complets sur divers articles.

« M. de Lagrené, l'envoyé français, nous a précédés de deux mois aux Philippines; il a parfaitement compris que, pour l'étude du marché de Chine était la chose principale, et moins je me félicite qu'il nous ait donné pour instrumens nous rendre le 15 février à Manille, à bord de la corvette *mène*, et de là à Batavia, où nous le rejoindrons. Nous ne nous pas quitter cette dernière colonie avant le milieu de mai. Nous serons de retour à Canton vers le commencement de l'été.

« Les renseignements que nous recueillerons aux Philippines à Java seront un complément utile et même indispensable de ceux relatifs au commerce de Chine.

« Je ne pense pas que notre visite aux ports du nord de la Chine avant l'arrivée de la ratification du traité, ce qui nous verra probablement au mois de juin ou de juillet. Le port de Shanghai sera particulièrement intéressant pour moi, paraît que cette ville est le centre de l'industrie textile chinoise.

« MM. Erickson et Corighi, délégués autrichiens, sont restés dans le nord. M. Moddermann, délégué hollandais, repartira pour Batavia et pour l'Europe. M. Dolfus, qui est dit être aussi à Java, doit être également sur son départ.

« Nous n'avons pas eu jusqu'à présent à nous plaindre de Cantonais. Ce sont, pour la plupart, des gens fort polis et doux. Le seul désagrément que les étrangers éprouvent dans les rues, c'est de s'entendre crier *fanquat*, et de se voir suivis par une foule de curieux.

« Dans ce moment, on célèbre ici le nouvel an chinois, sommes entrés hier dans la vingt-cinquième année du règne de Tav-Kwang. Les fêtes durent quinze jours. On ne travaille pas on tire des pétards, on flâne dans les rues, en tenant à la main des branches d'arbres couvertes de fleurs, et l'on s'en va avec des cochons rôtis pour étrennes; voilà en quoi consiste cette fête. Les riches Chinois renouvellent aussi leur mobilier d'époque, et vendent des choses charmantes à vil prix.

« Le service des lettres se fait très mal par la voie de Canton. Nous sommes restés cinq mois sans nouvelles de France.

### Nouvelles de France.

Paris, 24

La chambre des députés a terminé, dans la séance de discussion du budget du ministère de l'instruction publique. Les derniers chapitres du budget n'ont pas soulevé de questions bien sérieuses.

Elle s'est ensuite occupée de son budget particulier. Dans la séance d'aujourd'hui, elle a entamé la discussion du budget des finances, et adopté un assez grand nombre d'articles relatifs à ce budget.

La chambre des pairs a commencé hier la discussion de la loi sur la police des chemins de fer, dont tous les articles ont été adoptés, sauf l'article 5, qui a été renvoyé à la commission.

M. de Châteaubriand est arrivé hier à Paris, de retour de son voyage auprès du duc de Bordeaux. Ce matin, toute la foule du faubourg St-Germain se faisait inscrire à son hôtel; le vicomte, fatigué de son voyage, ne recevait encore personne.

— Nous apprenons, dit le *Constitutionnel*, que les parlementaires demandés par don Carlos pour se rendre aux eaux de Valence (Basses Alpes), lui ont été expédiés aujourd'hui.

gues en l'orientant à l'aide des étoiles. Le vieux sauvage avait déjà été à cette île; il fit connaître que les habitants en sont mécontents, c'est-à-dire qu'ils sont les plus forts, probablement aussi parce qu'ils sont les plus nombreux; elle parut, en effet, beaucoup plus peuplée que la première.

Ainsi qu'à Vairatea, les Indiens de l'île de la Chaîne ont été envoyés à terre pour visiter la lagune; à leur approche, les sauvages se dispersèrent et la plage resta déserte; les Indiens rapportèrent à bord l'Arche Sainte des insulaires, laquelle avait été abandonnée et renfermait les fétiches de la peuplade.

De Nookoutaouka on distingue parfaitement la troisième île de ce groupe de même que les précédentes, elle est habitée; l'*Industriel* n'y a point abordé.

Le vieux sauvage l'a désignée sous le nom de *Pinaké*; elle est située par 19 degrés, 20 minutes de latitude sud, et 133 degrés 20 minutes de longitude ouest, méridien de Greenwich.

Cette île est celle que le capitaine d'Houdt a appelée *Raine-Louise*. Le 12 au soir, l'*Industriel* fit voile au N.-N.-E. pour gagner l'île *Valkonaï*, connue sur les cartes françaises sous la dénomination de *Quatre-Fourcades*, et sur les cartes anglaises sous celle de *Lagoon*. Sa longitude n'était pas portée exactement sur les cartes; on a rectifié ainsi sa position; latitude 13 degrés 45 minutes, 133 degrés 35 minutes 15 secondes.

Cette île est très-sauvage; par conséquent peu et même point visitée par les navires, ordinairement très-petits, qui se livrent à la pêche aux nacres et aux perles. L'*Industriel* envoya à terre trois embarcations, à l'approche desquelles les naturels, effrayés par la grosseur du navire qui était en panne à peu de distance, se sauvèrent au loin; les plongeurs trouvèrent les cases entièrement vides.

Les naturels revinrent bientôt, remis de leur frayeur. Leur chef fit cadeau au capitaine de sa mauvaise lance à main, c'est le seul objet qui ait été recueilli dans cette île, où les sauvages ont paru plus féroces que dans les autres.

La lagune de cette île est fort grande.

L'*Industriel* se dirigea vers l'île la Harpe.

A son arrivée il reçut, comme d'habitude, la visite de beaucoup de naturels. Parmi ces visiteurs il se trouva un Indien qui, après avoir examiné les cinq sauvages, s'approcha d'eux, les reconnut et eut une conversation dans la langue de leur pays. Cet Indien parlait aussi le *kanak* des îles fréquentées par les pêcheurs, on apprit de lui qu'il était de Vairatea, et qu'il avait été jeté par un coup de vent sur l'île la Harpe, un jour qu'il pêchait dans sa pirague assez loin de son rivage natal. Il affirma en outre que les terres de Vairatea, Nookoutaouké et Pinaké n'avaient jamais vu d'autre navire que l'*Industriel*, qu'elles n'avaient aucune relation avec le reste des Pomotou qui s'en-

cependant une psalmodie lente et grave. La prière achevée, les naturels furent replacés dans l'Arche et le couvercle réinstallé.

« Gardez soigneusement ceci, dit aux officiers de l'*Industriel*, vous serez contré à l'île la Harpe; tant que vous serez à bord du navire, les vents seront favorables et la mer douce; si vous le profitez ou si vous êtes contrés, la tempête fondra sur vous et vous enlèvera. »

Après avoir déposé ses plongeurs dans plusieurs des îles les plus rapprochées, l'*Industriel* est rentré momentanément à Taïti. Il n'a amené que Varikitea; les quatre autres sauvages de Vairatea sont restés à bord de la Harpe avec les plongeurs, et ils ont été recommandés à l'attention particulière aux soins de l'officier du bord qui surveille la pêche. Quant à Varikitea, il s'est bien habitué au navire qu'il ne veut plus le quitter. D'Houdt ayant promis à ces cinq insulaires de les ramener à Taïti, Varikitea a manifesté le désir de prendre avec lui sa famille et de retourner toujours à bord de l'*Industriel*. Il s'est créé une occupation; il se fait le fend du bois pour le cuisiner.

Une chose assez remarquable, c'est que ces Indiens, après en avoir constamment refusé de boire du vin et de l'eau-de-vie; tous les jours sont cependant passionnés pour ces boissons. Ce qu'ils aiment le plus, c'est l'eau chaude; Varikitea l'emploie comme remède dans toute espèce de maladie; soit interne, soit externe; lorsqu'il souffre, il s'applique de l'eau chaude sur le creux de l'estomac ou sur toute autre partie blessée. Il ne connaît naturellement l'usage du tabac, car cette plante n'est point cultivée dans ces îles, et les premières fois que les naturels de l'île de la Chaîne voulurent la faire fumer, ils ne pouvaient pas se résoudre à aspirer, et se contentaient de souffler sur le tabac.

Le plus grand chagrin qu'on puisse faire maintenant à Varikitea, c'est de le faire descendre à terre, et les caresses dont il est l'objet font que le monde ne suffit pas pour le tranquilliser; chaque fois qu'on le ramène à bord d'Houdt le fait descendre avec lui, il ne le quitte pas plus qu'un enfant n'est nullement impressionné par la musique; deux fois par jour il exécute des morceaux sur la danette de l'*Urano*, et il n'y a personne qui ne prête attention.

Rien ne paraît le préoccuper beaucoup, si ce n'est la crainte qu'on lui enlève cette pensée est, sans doute, cause qu'il a perdu la santé qu'il avait eue.

L'*Industriel*, à la date du 21 novembre dernier, devait retourner dans les jours de Papéiti pour les Pomotou; en retournant dans les jours de la semaine, il a dû déposer chez eux, à Vairatea, les cinq sauvages qui croient indubitablement avoir perdus pour toujours.



— On lit dans l'Algérie :

On nous écrit de Mascara, 11 juin :

Abd-el-Kader, dont on avait annoncé le départ pour la frontière du Maroc, n'a pas quitté le territoire de la province d'Oran ; il est à 60 lieues environ dans le sud ; on affirme même qu'il est en des Chott et qu'il n'attend qu'une occasion favorable pour faire une pointe dans le Tell ; aussi la colonne du général Lamoricière, dont le commandement est confié à M. le colonel Mourette, de la légion étrangère, a-t-il reçu l'ordre de s'installer à Saïda pour protéger les travaux de la récolte des céréales.

Le général Lamoricière s'est dirigé sur Sibi-bel-Abbes, d'où il rentrera à Oran.

Le colonel Gery explore avec la colonne sous ses ordres les montagnes situées entre Tiaret et Saïda, il était dernièrement à

Le duc de Montpensier s'est embarqué à Alger le 18 juin, heures de l'après-midi, sur la frégate à vapeur le *Gomer*, pour faire un voyage dans le Levant.

Dans la journée du 14, S. A. R. a visité Deli-Ibrahim, Donera, et Blida, et a poussé jusqu'aux travaux de la Chiffa.

Le directeur de l'intérieur, dans une tournée qu'il vient de faire dans la Mitidja, a arrêté l'emplacement de trois villages, dont deux sont situés l'un à Sidi-Moussa, l'autre près la gorge de

le 3<sup>e</sup>, à l'Arba.

On annonce que les dernières nouvelles reçues du Maroc permettent d'espérer que les difficultés survenues de ce côté ne tarderont pas à être levées, et que les négociations pendantes entre ce pays et la France auront une solution prompte et satisfaisante.

### Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 20 juin.

Journal ministériel *El Herald* publie l'article suivant sur le mariage de la reine Isabelle :

Le mariage de S. M. avec un prince qui réunirait toutes les qualités réclamées par les intérêts nationaux, est l'acte social qui doit mettre un terme aux incertitudes actuelles, en assurant à la société des gages certains de stabilité et de repos.

Cet événement accompli, les intérêts illégitimes qui existent à obtenir un triomphe exclusif seront à jamais condamnés au silence, et le pays se trouvera enfin dans l'état normal qui convient à ses intérêts. Nous sommes persuadés que si on consulte avant tout les intérêts du pays dans le choix d'un prince qui aura l'honneur de s'unir à la reine d'Espagne, on ne peut cependant pas tenir compte de l'inclination et de l'auguste princesse dont cette union doit assurer le bonheur ; et que ce choix devant précéder l'examen des raisons de convenance, ce serait perdre son temps à s'amuser à examiner les qualités de nos candidats sup-

plémentaires. Le gouvernement a, dit-on, reçu de l'ambassadeur d'Espagne, l'avis que dix mille fusils, quelques sabres de combat et deux pièces de canon avaient été expédiés d'Angleterre à l'Espagne, et que le tout avait été acheté par des particuliers.

(Eco del Comercio.)

l'arrestation de Cabrera, annoncée officiellement par la presse de Madrid, ne se confirme pas. Les journaux de la frontière espagnole tiennent rien au sujet de la capture de ce chef carliste.

Il est également que Cabrera avait quitté le lieu habituel de sa retraite avec l'autorisation du ministre de l'intérieur de se rendre à Moulins, et qu'à la date du 19 il a adressé au préfet de l'Allier une lettre écrite de sa main. Il paraît alors assez difficile qu'il ait pu être arrêté le 9 dans les environs de Narbonne. Demain nous saurons probablement à quel point on en tenait sur ce qui a pu donner lieu à cette méprise.

Bourse de Madrid du 20 juin.

(Cote officielle). — 3 p. c. 31 1/2 a. c. ; 32 1/2 à 60 j. — 21 1/2 a. c. ; 21 1/2 a. c. — Dette sans intérêt, 7 à 60 j.

### Nouvelles et faits divers.

DU JOUR DONNÉ PAR LE GÉNÉRAL VORONZOW A L'ARMÉE DU CAUCASE.

du corps du Caucase et du 5<sup>e</sup> corps d'infanterie. En prenant par ordre de commandement des troupes dans le Caucase, j'ai hâte d'être à l'heure de la confiance et à la confiance de ces intrépides soldats, dont la Russie, notre mère commune, s'enorgueillit tant.

Je suis également au Caucase que j'ai débuté, il y a 40 ans dans l'armée, sous les ordres du célèbre prince Taitanow ; j'étais avec le général Voronov sur le plateau d'Alazane et à Zacataly ;

plus tard, j'ai combattu avec le prince Taitanow lors du siège de Kriyap, puis en hiver, dans les neiges des Monts Ossètes. C'est là que j'ai contracté les maux faits des vaillants soldats du Caucase, maintenant la destinée m'appelle à servir de nouveau dans l'armée, maintenant la destinée m'appelle à servir de nouveau dans l'armée, maintenant la destinée m'appelle à servir de nouveau dans l'armée.

Je suis encore votre vassal tel que vousavez toujours été. Si on nous traite comme nous devons nous respecter et nous honorer, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement.

Si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement.

Si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement.

Si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement.

Si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement.

Si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement.

Si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement ; si on nous traite comme nous devons nous respecter, nous nous conduirons paisiblement et amicalement.

mais elle ne dit mot sur les motifs qui ont amené l'expulsion des deux députés badois.

— On écrit de Cassel, 20 juin :

D'après le conseil de son médecin privé, S. A. R. le prince électoral et co-régent fera encore dans le courant de ce mois un voyage à des bains de mer. A ce qu'on prétend, le choix est tombé sur Schëveningue, où S. A. R. a déjà été une fois. Mme la comtesse de Schaumbourg avec ses enfants accompagnera son auguste époux.

— On écrit de Zurich :

Suivant la Feuille de Soleure, l'élargissement de Steiger aurait coûté à ses amis politiques la somme de 10,000 francs de Suisse. Ici l'on parle même de 25,000 francs.

— On écrit de Rome, 15 juin :

S. Em. le cardinal Capaccini est décédé la nuit dernière.

— On écrit de Londres :

La première malle en expédition directe pour la Chine, est partie le 24 par le courrier de l'Orient ; cette expédition peut être considérée comme une ère nouvelle dans l'histoire de nos relations avec le Céleste-Empire. La malle sera transportée à Ceylan par le steamer de la compagnie Orientale, qui va de Suez à Calcutta ; de Ceylan, un steamer de la compagnie la transportera à Hong-Kong, par Penang et Singapour. Par cet arrangement Hong-Kong se trouve à 48 jours de Londres. Pour célébrer cet événement, la compagnie orientale de navigation à vapeur, a donné samedi un grand banquet à sir Henry Pottinger.

— La vente du Musée-Napoléon a commencé le 23 à Londres. Cent lots ont été vendus, mais ils n'ont pas atteint le quart de leur valeur réelle. Un buste en bronze du roi de Rome ayant appartenu à Joséphine, a été adjugé pour 1 L. 10 sh. Il avait coûté 20 guinées au créateur du musée. L'aigle qui couronnait le drapeau des aigles de Fontainebleau, qui avait coûté 15 guinées, ne s'est vendu que 3 L. 17 sh. 20 beaux portraits sur émail, peints par Lienard, ont été vendus 76 L. ; ils avaient coûté 400 guinées. Les gravures, les tableaux, se sont vendus presque pour rien. La vente a produit aujourd'hui environ 300 L.

— Les derniers tableaux de statistique publiés en Angleterre présentent un état très circonstancié de l'accroissement de la population dans la Grande-Bretagne. En 1821, la population des trois royaumes était de 21,193,458. En 1831, elle s'élevait à 24,307,219 ; en 1841, à 26,702,049. Dans les dix premières années, l'accroissement de cette population a été par conséquent de 3,113,761 ; dans les dix dernières, de 2,394,830. La population de Londres seulement était, en 1841, de 1,873,676. Le nombre des naissances a été cette même année, en Angleterre et dans la principauté de Galles, de 512,158 ; celui des mariages de 122,496, et celui des morts de 343,847, dont 11,100 suicides. On en a compté, dans cette seule année, 1,267 à Londres. Deux faits, entre autres, méritent d'être notés dans cette statistique : l'un, qui constate depuis trente ans la diminution constante de la classe agricole, et l'accroissement numérique de la classe industrielle ; l'autre, qui nous donne l'état des émigrations annuelles. De 1841 à 1842, on a compté 246,926 émigrations, dont 92,287 pour les colonies anglaises de l'Amérique-Septentrionale, et 41,159 pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le nombre des pauvres qui reçoivent des secours publics en Angleterre et dans la principauté de Galles était, en 1843, de 1,539,490, et la taxe des pauvres s'élevait, cette même année, à la somme énorme de 5,207,457 livres sterling.

— D'après les derniers calculs de la statistique, il y a en Allemagne 62,230 instituteurs primaires et 6 millions d'élèves ; les écoles secondaires comptent 4,250 professeurs et 75,000 élèves ; les universités, 1,400 professeurs et 18,000 étudiants ; il y a 36 séminaires, et une vingtaine d'établissements qui relèvent à divers titres de l'instruction supérieure. On compte 70 établissements pour les sourds et muets, 21 pour les aveugles, de nombreuses académies de beaux-arts, des écoles militaires, industrielles, commerciales ; celles qui sont destinées aux enfants trouvés, orphelins, etc., ont 5,000 professeurs et 461,000 élèves. Le chiffre total des professeurs, pour les diverses branches de l'enseignement en Allemagne, est donc de 73,400, le nombre des élèves est de 6,500,000. On dépense annuellement 15,500,000 thalers pour les écoles primaires, 2,500,000 thalers pour les écoles supérieures, 1,500,000 pour les universités, 3,000,000 thalers pour les autres établissements. La somme totale est de 22,000,000 thalers, environ 40 millions de florins.

— On lit dans un journal de Paris :

La chapelle de Saint-Ferdinand, élevée sur le lieu où le prince royal, le duc d'Orléans, a perdu la vie, est achevée. Elle est d'une simplicité noble et touchante. Le duc d'Orléans est couché endormi sur son tombeau, la tête entre les mains d'un ange, et cet ange est la dernière inspiration de la princesse Marie, morte avant lui. Pieuse idée ! triste rapprochement ! le génie de la sœur appelée à décorer la tombe du frère. Tous les mercredis Mme la duchesse d'Orléans va prier dans la chapelle de Saint-Ferdinand. La chapelle a été élevée en partie sur le terrain qu'occupait la maison de l'épiciër, en partie sur un terrain appartenant au plus riche de nos marquis, mais qui ne passe pas pour être le plus prodigue ni même le plus généreux des millionnaires. Mais quelle n'est pas l'influence d'une juste et royale douleur, elle ennoblit tout ce qui l'entoure. Quand on vint demander au marquis s'il voulait vendre sa propriété, il en refusa le prix, il voulut en faire don. Plus tard le roi lui envoya une pendule d'un admirable travail et estimée 12,000 fr., somme bien supérieure au prix d'une parcelle de terrain. Dans un petit salon, qui tient à la chapelle, on voit aussi deux pendules arrêtées, qui doivent toujours marquer la même heure ; l'une, l'heure de l'événement ; l'autre, l'heure de la mort du prince royal.

— On a reçu à Vienne, de la Russie méridionale, des nouvelles sur la fin tragique du comte Apraxin, bien connu dans cette capitale par suite de son divorce. Ce gentilhomme, qui se montrait d'une cruauté inouïe à l'égard de ses serfs, est devenu avec sa deuxième femme et ses enfants, victime de leur vengeance. Ses gens, après avoir cerné son château, y ont mis le feu, et tous les êtres vivants qui y étaient renfermés ont été consumés par les flammes. Le comte, qui avait voulu se sauver, a été assommé à coups de bâton par cette horde sauvage. La femme divorcée du comte Apraxin avait épousé un comte hongrois ; mais le pape n'a pas donné son consentement à ce mariage, qui n'a pas non plus été reconnu par les lois du pays pendant la vie du premier mari de cette dame. La catastrophe qui vient d'avoir

lieu lève tous les obstacles qui s'opposaient à la reconnaissance de cette union.

— On écrit de Varsovie, le 15 juin :

Hier a eu lieu l'ouverture solennelle du chemin de fer de Varsovie à Vienne, jusqu'à la ville de Grodziska (quatre lieues et demie). Le premier train était composé de treize wagons avec deux cents personnes, parmi lesquelles était le prince gouverneur, accompagné des premières autorités civiles et militaires ; le second train, de vingt-trois wagons et de six cents personnes. Après un banquet donné par le prince gouverneur, à Grodziska, les deux trains sont revenus à huit heures et demie à Varsovie.

— Une bande de terribles escarpes, brigands espagnols, s'est organisée dans le département des Pyrénées-Orientales, mettant tout à feu et à sang. Ils aiment beaucoup à rançonner les riches habitans des villes et des campagnes ; ils les épient, les enlèvent, et les emmènent dans les montagnes ; de là, ils écrivent aux parens, aux amis, prévenant que si, à tel endroit, tel jour, et à telle heure, une somme de dix mille ou vingt mille francs n'est pas déposée, il se vengeront par la mort du prisonnier. Dernièrement une mère voit disparaître son fils ; il avait été enlevé par ces brigands. Bientôt elle reçoit une lettre ; une rançon lui est demandée, rançon énorme et digne d'un roi. La pauvre mère allait payer ; elle eût donné jusqu'à son dernier sou pour revoir son fils sain et sauf, pour le serrer dans ses bras. Mais le bruit se répand du malheur qui lui est arrivé ; l'autorité lui défend d'envoyer la somme, et lui promet de lui rendre gratis et avant peu son fils délivré. Les préparatifs se font secrètement ; et au lieu de l'argent qu'ils s'attendaient à trouver, les brigands sont reçus à coups de fusil. Le combat s'engage, on se blesse, on se tue ; et, la bataille finie, chacun se retire, emportant ses morts et ses mourans ; mais le jeune homme enlevé n'est pas repris.

Le lendemain, la mère reçoit un petit paquet : elle l'ouvre ; c'étaient le nez, les oreilles et la langue de son malheureux fils !

— Nous lisons dans les journaux des États-Unis :

Un pari dont l'audace n'a pas de précédent dans les annales du sport, est maintenant en voie de solution sur l'hippodrome de la Nouvelle-Orléans. Un individu nommé Ellsworth a parié qu'il ferait mille milles en mille heures, un mille par chaque heure, ni plus ni moins, de sorte que sa marche doit se prolonger pendant près de quarante-deux jours et quarante-deux nuits consécutifs, sans qu'il puisse donner au repos et au sommeil d'autre temps que celui qui lui restera pendant chaque heure, après l'accomplissement de chaque mille. Il lui est cependant possible de faire durer ces haltes une heure et demie, en faisant un mille pendant le dernier quart de la première heure et, sans s'arrêter, un autre mille pendant le premier quart de l'heure suivante. C'est le système adopté par Ellsworth avec beaucoup de succès, car, aux dernières dates de la Nouvelle-Orléans, sa tâche était si avancée, qu'on ne doutait plus qu'il réussit.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il ne manque pas de spectateurs à cette singulière promenade ; mais ce qu'il y a de plus étrange, ce qui est caractéristique des mœurs américaines, c'est que les nombreux parieurs qui ont engagé des sommes considérables sur le résultat de la course, ont d'un commun accord délégué, pour surveiller Ellsworth, trois commissaires dont les pouvoirs ont été solennellement ratifiés par le juge Cochran qui leur a fait prêter sur la sainte-bible, le serment d'accomplir leur mission avec une religieuse fidélité, c'est-à-dire de devant Dieu et devant les hommes, ils ont pris l'engagement de se succéder, de huit heures en huit heures, auprès d'Ellsworth, d'exiger de lui qu'à chaque heure il donne son mille, sans crainte de troubler son sommeil, comme aussi de lui fournir tout ce dont il peut avoir besoin ou envie. En cas d'infidélité, ces commissaires pourront être poursuivis devant la justice, comme coupables de parjure. N'est-ce pas se moquer de Dieu et de la loi, que de mettre sous leur patronage les excentricités du sport américain ?

Il existe à Madrid un mendiant d'une espèce rare. C'est un vieillard d'environ 60 ans, vêtu d'une redingote brune bouffonnée jusqu'au menton, et la tête coiffée d'un bonnet de soie noire. Cet homme parcourt les principales rues de Madrid, où il recueille d'abondantes aumônes. Vers les 8 heures du soir, il se rend chez un marchand de vin, où il soupe splendidement et abondamment. Si, pendant son repas, il se présente quelque petit mendiant, il lui fait l'aumône généreusement ; il donne aussi l'étrenne au garçon qui l'a servi, comme le ferait la personne la plus à son aise. Mais en passant le seuil de la porte du marchand de vins, il recommence son rôle de mendiant, et ne tarde pas à regagner ce qu'il vient de dépenser. Notre mendiant s'occupe aussi des affaires publiques ; il veut être au courant de la politique, et il a l'habitude d'aller lire les journaux dans le cabinet de lecture de *Majaderitos*.

Il est probable, dit *El Castellano*, dont nous empruntons ce fait, qu'il lira ces lignes ; mais qu'il ne s'en alarme point, car il est possible qu'elles contribuent à le rendre plus célèbre et à lui procurer des aumônes plus abondantes encore, de la part des curieux. Nous ne désespérons pas de le voir un jour demander l'aumône en voiture. Après son souper, notre mendiant, qui ne trouve pas sans doute que se promener toute la journée, faire un bon repas et lire les journaux suffise à son amusement, se rend au théâtre *del Principe*, surtout lorsqu'il y a une première représentation, et il y occupe ordinairement une place à la galerie de droite. Il n'est pas nécessaire de dire que pendant les entrées, il va faire un tour dans la rue pour regagner le prix de son billet.

### VARIÉTÉS.

Lettre à Monsieur de Salvandy, membre de l'Académie française, sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque Royale de La Haye.

(Suite et fin. — Voir notre journal d'hier.)

Après avoir lu cette note, on reste stupéfait de l'ignorance qu'il y a de la mauvaise foi de celui qui l'a écrite. Je dis mauvaise foi, parce qu'il est probable que, si les cadres où l'on a tracé les mots : *De scriptoria imperiali Constantinopolitana*, n'ont pas été mis à la place qu'ils occupent par le dernier possesseur du



manuscrit, qui, en le cédant à Guillaume V, voulait ainsi augmenter frauduleusement la valeur, du moins ils contenaient avant cette époque une inscription différente, qu'on a fait disparaître pour y substituer celle que nous avons rapportée; mais, lors même que ces deux hypothèses seraient inexactes, il resterait encore à savoir à quelle époque remonteraient les cadres et les anciennes inscriptions. Pour celles-ci il est impossible de rien vérifier: elles n'existent plus; pour les cadres en leur donnant la même date qu'aux fermoirs, ce qui est sans doute très-général, on n'arriverait pas encore à une preuve complète, car ces derniers sont évidemment (leur travail le démontre) postérieurs à la confection du manuscrit. Quant au raisonnement tiré du genre de la peinture qui est un travail grec, il est fondé sur une erreur positive. Selon moi, ce manuscrit n'a point été écrit ni en Orient, mais bien en Occident, et peut-être dans la fameuse abbaye de Saint-Bertin, dont une miniature représente le patron ayant un moine agenouillé devant lui. A la vérité les miniatures de ce manuscrit sont une imitation du style byzantin; mais c'est une imitation maladroite; elles n'ont pas la perfection de ce style, et il est facile de reconnaître qu'elles ont été exécutées par des ouvriers habitués à un autre genre de travail. L'écriture du manuscrit est d'ailleurs d'une main du XIII<sup>e</sup> siècle, et les miniatures sont évidemment de la même époque. Si donc ce manuscrit a appartenu, ce dont je doute fort, aux empereurs de Constantinople, ce ne peut être qu'aux princes latins et non aux empereurs grecs. La supposition relative à la langue française, qu'on trouve dans la note que nous résignons, n'est pas moins erronée que le reste. Les fragments de notre vieille idiomie que nous transmet le manuscrit, sont en effet d'excellent français, non du XII<sup>e</sup>, mais du XIII<sup>e</sup> siècle; et si, à la rigueur, Manuel Comnène eût pu comprendre ces strophes, personne à coup sûr dans son empire n'eût été en état de les écrire, car elles ont toute la verde et la pureté de Thibaut de Navarre et de Rutebeuf, et, à-dire, des poètes qui, sous Saint Louis, ont le mieux manié notre langue romane. Il faut donc enlever à ce manuscrit un peu de son antiquité, et en faire tout simplement un monument du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce volume contient un grand nombre de miniatures de la grandeur des pages du manuscrit, coloriées la plupart sur un fond d'or. La première, tracée sur le folio de garde, représente Jérusalem avec le temple de Salomon, le sépulchre, la tour de David, et les différents lieux de la Terre-Sainte, Jéricho, Béthanie, Bethléem. Au bas sont des croisés à cheval, portant, d'une main, l'écu en pointe orné d'une croix rouge; de l'autre, la lance, et poursuivant les Sarrasins. Ceux-ci, comme les croisés, sont revêtus de la cotte et du capuchon de maille recouvert du chapel de fer. Cette miniature est la seule de toutes celles du manuscrit, qui ait rapport au texte qui l'avaisine. En effet, postérieurement à la confection du corps du manuscrit, mais de la même main qui a tracé le reste du texte, on a transcrit au verso du folio de garde un texte français que l'on prendrait pour de la prose, quoiqu'il soit en vers, car il n'y a aucune séparation entre les lignes qui le composent; mais, au premier coup-d'œil, je n'eus pas de peine à opérer cette distinction, et je ne tardai pas à reconnaître dans ces vers une nouvelle leçon de la complainte de Jérusalem, telle qu'elle se trouve dans la cour de Rome, pièce satirique, composée à propos de la croisade qui eurent lieu dans la croisade de 1218, entre le pape Innocent III et le cardinal Pélage. On ne connaîtait jusqu'ici qu'un autre exemplaire manuscrit de cette pièce. Il existe à la bibliothèque de Berné, dans le manuscrit N<sup>o</sup> 113. Pendant le voyage que je fis en Suisse, sous vos auspices, en 1838, et dont il est question au commencement de cette lettre, je copiai cette pièce et je la fis imprimer, pour la première fois, à la suite du rapport que je vous adressai, monsieur le comte, à mon retour en France. Comme la leçon de La Haye diffère par quelques mots, et même par le nombre de strophes, de celle de la bibliothèque de Berné, j'en ai fait également une copie, et je compte la donner prochainement au public.

Les miniatures de notre manuscrit, autres que celles qui accompagnent le *Complainte de Jérusalem*, représentent l'ancien et le nouveau Testament, la passion de J.-C., la vie et le martyre des apôtres, des saints et des saintes; enfin, le miracle de Theophile, sorte de Faust du moyen-âge, auquel la vierge force le diable de rendre la charte signée de son sang qu'il avait, en se laissant séduire à la faiblesse du pauvre diacre de Cilicie, et qui formait un contrat par lequel Theophile devenait son sujet de corps et d'âme (1). Cette histoire mise en drame par le trouvère Huon de Bourdeaux, racontée en vers par Gauthier de Coincy, et à laquelle un grand nombre de poètes font allusion, a été reproduite au moyen-âge par les peintres-verriers, les sculpteurs, les écrivains; elle est développée dans la miniature de notre manuscrit, en sept compartimens fort curieux (2).

Il me faudrait, si je voulais décrire toutes les miniatures de ce volume, entrer dans de trop longs détails. Je me bornerai à dire que la partie d'entre elles représente, dans le haut de la page, J.-C. sur des nuées, et, plus bas, la résurrection. Des Anges jouent de la trompe aux quatre coins, et l'on voit les chrétiens soulévant les tombeaux en pierre où ils reposaient, tandis que les païens sortent des urnes où l'on avait renfermé leurs cadavres. Au-dessous de ce sujet est l'enfer, représenté par la queue béante d'un monstre. Un diable, debout de chaque côté de cet abîme, y jette, à chaque instant, des malheureux qui se précipitent en gémissant.

Le manuscrit n<sup>o</sup> 84. Ce beau volume in-4<sup>o</sup>, intitulé: *Heures de la reine Isabelle de Castille*, provient de la bibliothèque des anciens stathoulers. Il est, comme beaucoup d'autres, d'une même origine, relié aux armes de Guillaume III. Ce fut à l'abbaye où on le relia, que le titre qu'il porte aujourd'hui fut donné. Toutefois il est assez probable qu'on ne le lui appliqua pas à plaisir, mais en se fondant sur quelque tradition. Ce qui me fait pencher pour cette hypothèse, c'est non-seulement la richesse et la beauté des miniatures qui le décorent; mais encore le style dans lequel elles sont exécutées. Ces miniatures sont au nombre de 13 grandes, chacune occupant une page et ayant un encadrement; il y en a, en outre, une infinité

de petites, toutes d'un goût exquis. Elles portent le cachet espagnol. Ainsi, leurs fonds sont d'un bleu-azur, comme celui des plafonds de l'Alhambra; elles offrent, ainsi que les monuments mauresques, un grand nombre de colonnettes minces, sveltes, déliées, et l'on remarque, dans les encadrements, des oiseaux d'Afrique, des fruits tropicaux et un tigre au cou duquel pend un ruban rouge, attaché à un collier, sans doute pour indiquer que cet animal est apprivoisé. Toutes ces circonstances me portent à penser, lors même que le titre du manuscrit ne serait point exact, qu'il n'en a pas moins été exécuté en Espagne, où il se trouvait, au reste, en 1574, ainsi qu'il ressort d'une note placée à son dernier folio.

Si nous nous en rapportons au titre du manuscrit n<sup>o</sup> 85, celui-ci serait également d'origine espagnole; il est, en effet, intitulé: *Heures de Catherine d'Aragon*, et il remonte au xv<sup>e</sup> siècle. Ce manuscrit, dont la reliure est gaufrée et porte pour ornemens des fleurs-de-lis, provient d'Angleterre. Une note placée au folio de garde, par l'abbesse des dames bénédictines d'Irlande qui le possédait en 1823, dit qu'il appartenait à Catherine d'Aragon, dont le nom aujourd'hui biffé (c'est la note qui parle) se trouvait écrit, au premier feuillet, de la main de cette Princesse. Il y a bien, en effet, au folio 1, un nom effacé; mais, est-ce celui de Catherine d'Aragon? Et ce nom était-il écrit de sa main? Je l'ignore. Toujours est-il que ce manuscrit est précieux par ses miniatures qui sont au nombre de 30, sans compter les encadrements. Les personnages de ces miniatures portent le costume de guerre, usité à l'époque de la confection du manuscrit. On voit, entre autres, Saint Georges à cheval, le morion en tête, terrassant l'hydre. Ce manuscrit est, en outre, armé de fermoirs en argent qu'ornent deux petites miniatures placées sous verre dans deux petits cadres. Toutes ces particularités indiquent que ce livre a dû appartenir jadis à quelque grand personnage; mais rien ne prouve que ce fût à celui qu'on désigne.

Le N<sup>o</sup> 91 est un magnifique livre d'Heures, petit in-4<sup>o</sup>, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Il est orné de 77 miniatures qui sont presque autant de chefs-d'œuvre. Sur le côté de la première, on lit cette devise écrite sur un rouleau que tiennent deux enfans: *Par mon plaisir*. Au bas, deux autres enfans ailés soutiennent un écusson qui pourrait servir à faire reconnaître un des anciens possesseurs.

Le manuscrit N<sup>o</sup> 214, in-folio, intitulé: *Miroir de l'âme*, ne se recommande point par ses miniatures. Il contient seulement, dans ses huit premières pages, de grandes lettres ornées, tracées à la plume et à l'encre; à la place de l'une de ces lettres, on a représenté l'auteur du livre, qui était un chartreux, en habit de son ordre; il est assis sur une chaire de bois et s'occupe à écrire son ouvrage. Celui-ci est placé devant lui sur un pupitre. Au bas de ces lettres, on lit la note que voici: *S'ensieut la translation du Miroir de l'âme, que fist jadis en latin un chartreux; et puis a esté nouvellement escript et traduit du latin en François et achevé par Jo. Mielot, né de Picardie, à Brouzelles, l'an mil. cccc. L. ung, à la fourme et style qui s'ensuyt.* A la fin du livre, on trouve encore: *Ce finit le miroir de l'âme pécheresse, traduit du latin en François par Jo. Mielot, et puis escript de sa main, à Brouzelles, l'an de grâce mil. cccc. L. et ung.*

Tels furent, monsieur le comte, les manuscrits intéressans pour l'histoire de l'art que j'examinais d'abord. Ceux sur lesquels mon attention se porta ensuite sont curieux à d'autres titres. Vous en jugerez par ma prochaine lettre. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un profond respect, etc.

ACHILLE JUBINAL.

**Correspondance Musicale**  
Prinsestraat, 374, à LA HAYE.

**L'AMATEUR**  
PUBLICATION MUSICALE PARAISSANT LE QUINZE DE CHAQUE MOIS  
et composée de:  
1<sup>o</sup>. Deux romances, grand format;  
2<sup>o</sup>. Une cavatine de 4 à 6 pages,  
gravées sur planches.  
**Prix 35 cents.**

Le numéro du 15 de ce mois contient:  
1<sup>o</sup>. Les Hirondelles, romance de FÉLICIEN  
2<sup>o</sup>. Belle Hirondelle, du maestro LA  
3<sup>o</sup>. GRAND AIR DE CHARLES VI,  
chanté par Mine Dorus (précieuse étude de  
Vocalises).

ON S'ABONNE  
chez MM. les directeurs de postes et chez les principaux  
libraires du Royaume.

**Cours des Fonds Publics**  
Bourse d'Amsterdam du 26 Juin.

	Int.	26 juin.	27 juin.
Dettes actives	21	64 1/2	64 1/2
Dito dito	3	—	78 1/2
Dito en liquidation	3	—	—
Dito dito	4	—	100 1/2
Dito des Indes	4	—	100 1/2
Syndicat	4 1/2	—	100 1/2
Dito	3 1/2	—	93 1/2
Société de Commerce	4 1/2	155 1/2	155 1/2
Act. du lac de Harlem	5	—	110 1/2
Chemins de fer du Rhin	4 1/2	113 1/2	112 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	—	107 1/2
Dito dito 1828 & 18295	—	—	73 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	—	74 1/2
Certificats au dito	6	—	74 1/2
Dit'inscriptions 1881 & 1833	5	—	100 1/2
Emprunt de 1840	4	—	94 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	92 1/2
Passive	5	—	—
Dettes différées à Paris	—	—	—
Desferred	—	—	—
Espagne	5	24 1/2	24 1/2
Ardoins	3	42 1/2	41 1/2
Coupons Ardoins	—	—	25 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	105 1/2
Dito métalliques	—	—	—
Autriche	5 1/2	—	—
Dito dito	—	—	—
France	3	—	—
Pologne	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Portugal	2 1/2	68 1/2	68 1/2
Obligations à Londres	—	—	—

Bourse de Paris du 26 Juin.

	Inc.	25 juin.	26 juin.
Cinq pour cent	—	—	—
Transport cent	—	—	—
Emprunt Ardoin	—	—	—
Act. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Naples	—	—	—
Certificats Falconet	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—
Dettes actives	—	—	—
Dettes actives	—	—	—
Belgique	—	—	—
Banque belge	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse de Vienne du 21 Juin.

Métalliques, 5% 114 1/2. — Dito, 4% 114 1/2. — Dito, 3% 114 1/2. — Lots de fl. 250, 128 1/2. — Actions de la Banque de fl. 500, 157 1/2. — Lots de fl. 250, 128 1/2. — Actions de la Banque de fl. 500, 157 1/2.

Bourse de Londres du 25 Juin.

3% Cons. 99 1/2. — 2 1/2% Holl. 63 1/2. — 4% 99 1/2. — 28 1/2. — 3% 41, 41 1/2. — Portug. 66 1/2, 67 1/2. — Russes 118 1/2.

**ACHILLE JUBINAL**

**A VENDRE**

pour cause de départ, **Une Briska**, très-élégante et très-solide, pour la ville et le voyage, avec ses Coffres, Vases, etc. Pour de plus amples renseignements, s'adresser chez le Libraire A. H. BAKHUYZEN, à La Haye, ou par lettres affranchies.

**LITHOGRAPHIE.**  
Spuistraat, 385, à La Haye.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le Public, qu'il vient de recevoir une sorte de Papier porcelaine pour Cartes de Visite, etc., d'un lustre magnifique, qu'il se charge de graver et imprimer dans le plus court délai de temps, ainsi que tout ce qui concerne la Lithographie, comme: **Cartes d'adresse, imprimées en or et en plusieurs couleurs ensemble; Titres pour livres; Portraits, dessinés sur pierre, d'après copie ou d'après nature, Paysages, Fabriques, Circulaires, Lettres de change, etc., etc.** L'on trouvera constamment chez lui du papier et de l'encre pour la procédé autographique. Il recommande particulièrement les Cachets en pierre lithographique, inventés par lui, et dans lesquels il grave en traits les plus fins les armoiries, lettres, etc., etc.

**E. SPANIER,**  
graveur et imprimeur lithographe, breveté par le Roi des Pays-Bas.

**POMMADE DU BAKON DUPUYTREN,**  
composée par **MALLARD, pharmacien à Paris.**

Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, agit promptement la chute de la chevelure, la fait repousser et en prévient la décoloration. Le pot: 2 fr. 50 c. Dans les pots portent le cachet et la griffe Mallard. Dépôt chez M. Creman, fleur, et Remsburg, à La Haye; Kerckhoff, à Amsterdam.

**HOTEL DES PRINCES,**  
Place de la Monnaie, tenu par **V. J. MOLENSCHOT,**  
à Bruxelles.

Cet Hôtel dont toutes les chambres sont garnies d'un balcon et ont vue sur la Place de la Monnaie, offre en tout temps l'aspect le plus agréable et le plus varié; étant le siège du Théâtre-Royal, des principaux Cafés et de la Bourse, et se trouvant sur le Chemin de Fer du Nord et du Midi, il présente aux étrangers le séjour le plus agréable. **Table d'Hôte à 4 heures.**

**Cartes et Remises.**  
Mme MOLENSCHOT tient également l'Hôtel Royal à Ostende, qui ne se trouve qu'à quelques pas de la mer.

**Periode d'Ete.**  
**CHEMINS DE FER HOLLANDAIS**  
Heures de départ et d'arrivée à La Haye  
par Amsterdam et Utrecht.

Départ de LA HAYE	Départ de HARLEM	Arrivée à AMSTERDAM	Départ d'AMSTERDAM	Départ de HARLEM	Départ de LA HAYE
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 00	8 33	9 3	10 15	—	—
9 45	11 17	11 47	—	—	—
12 45	2 3	2 30	4 40	—	—
4 45	5 46	6 16	7 30	—	—
7 45	8 17	9 47	—	—	—

Heures de départ et d'arrivée d'Amsterdam  
par Utrecht et Amsterdam.

Départ d'AMSTERDAM	Départ d'UTRECHT	Arrivée à AMSTERDAM	Départ d'AMSTERDAM	Départ d'UTRECHT	Départ de LA HAYE
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
6 15	7 56	9 02	10 00	—	—
—	—	—	1 00	—	—
11 15	12 56	1 56	4 30	—	—
4 20	6 00	7 00	8 00	—	—
—	9 00	10 6	—	—	—

LA HAYE, chez Léopold Rebenherg

(1) Voir le drame de Rutebeuf, pag. 78, tom. II, de mon édition de ses Œuvres complètes, et, pour les détails, la note B, pag. 280 du même volume.  
(2) On la trouve notamment au flanc gauche de Notre-Dame-de-Paris, sculptée en deux endroits différents: savoir: au-dessus de la porte d'entrée extérieure, dans l'angle de l'ogive formée par le portail, et, plus loin, vers le chevet de l'église, dans le dernier médaillon sculpté extérieurement autour de l'abside. A l'église de Saint-Epvre, à Nancy, une fresque du xv<sup>e</sup> siècle représente cette histoire, qui se voit aussi sur les verrières cathédrales de Mons, de Liège, de Troyes, etc.